

Forum Chine Europe 4 -7 octobre 2007

ATELIER WS 44

défense et sécurité

I – La vision chinoise

La Chine cherche à bâtir une **société socialiste harmonieuse de manière équilibrée**. Elle aspire naturellement à maintenir sa souveraineté et son intégrité territoriale. Elle n'a pas d'ennemi désigné mais doit être en mesure de faire face à toute menace. Elle cherche à renforcer ses capacités pour répondre à ses besoins de sécurité, en restant indépendante. L'augmentation du budget de la défense est lente, à partir d'une base de départ très faible, la priorité étant donnée aux systèmes d'information. La Chine ne cherche pas, et ne cherchera pas d'hégémonie sur les mers. Mais elle a besoin d'une marine capable de protéger des intérêts tout à fait raisonnables. Elle souhaite prioritairement contribuer à la sécurité et à la stabilité dans la zone Asie Pacifique mais également oeuvrer pour la paix dans le monde en participant activement aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi qu'aux opérations de soutien en cas de catastrophe humanitaire.

Elle est pacifique par nature et ne recherche **une puissance militaire que limitée** pour assurer son auto-défense.

2 - la vision de l'Union européenne

Il s'agit de réussir l'union de l'Europe (processus d'élargissement et d'approfondissement de l'intégration), ainsi que de concevoir cette Europe comme un "acteur à échelle mondiale" (Europe disposant d'une puissance seulement nécessaire et suffisante) en :

- garantissant la stabilité et la sécurité des populations et des territoires des pays membres,
- sauvegardant les valeurs de la communauté occidentale (liberté, démocratie, état de droit, promotion du droit humanitaire universel...);
- défendant les intérêts européens dans le monde (libre accès aux ressources énergétiques et de matières premières, libre échange des biens, des idées et de l'information);
- appliquant une stratégie de partenariat et de bon voisinage et en;
- conduisant une politique active de maintien de la paix et de stabilité dans le monde (incluant la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la prolifération d'armes de destruction massive) mettant en oeuvre tous les mécanismes et moyens (civils et militaires) disponibles.

3 - Responsabilités communes

Chine et Union européenne se sentent tenues, compte tenu de leurs histoires respectives, de leur civilisations, de leur poids économique, d'aider la communauté internationale à prévenir les crises et régler les conflits, dans le cadre de l'ONU et du droit international.

Cependant, Les deux ne veulent utiliser la force que comme dernier recours. Une citation chinoise et un proverbe européen l'illustrent parfaitement :

Sun Zi “il faut réfléchir deux fois avant d'utiliser la force”
proverbe européen “ il ne faut pas ouvrir la boîte de Pandore »

Quand il faut malheureusement en arriver là, l'emploi des forces militaires est un des instruments (parmi la large panoplie d'instruments diplomatiques, économiques, légaux) dans la main des gouvernements et de la communauté internationale.

Mais les forces armées ne doivent être engagées que sur la base de mandats internationaux légitimes et forts, avec les capacités nécessaires et un rapport de force très favorable. Les soldats sur le terrain ne doivent pas devenir les otages et victimes des parties, ni les témoins impuissants de crimes de guerre ou contre l'Humanité.

La gestion de crises et le contrôle des armements sont des domaines d'intérêt commun, Ainsi, par exemple la Chine est prête à soutenir les efforts européens pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, et pour stabiliser l'Afghanistan.

4 - agir ensemble autour des défis communs

Toutes les occasions doivent être saisies pour:

- prévenir les crises et les conflits par le dialogue,
- participer ensemble à des opérations de maintien de la paix, humanitaires, de gestion de crise,
- s'entraîner ensemble, échanger des stagiaires, développer l'interopérabilité, en particulier au plan naval,
- avoir une approche régionale des coopérations bilatérales, en appliquant le processus de « clearing house »¹
- développer une coopération directe Chine – Union européenne

¹

- activités mandatées mais non régulées par l'UE,
- ou initiées par les Etats,
- sur la base du volontariat (vous pouvez sans y être obligés)
- le niveau exécutif est moteur
- activités concrètes au bénéfice des deux parties

